

Le ministère de la Défense vient d'achever sa campagne d'essais en vol de discrétion du démonstrateur technologique de drone de combat nEUROn. Ces essais ont été conduits par la Direction générale de l'armement (DGA) à partir d'Istres, comme les essais industriels menés par Dassault Aviation, auxquels ils ont succédé depuis le 31 octobre 2014. Le dernier vol effectué, qui est aussi le 100e vol de l'appareil, est intervenu jeudi 26 février. Les essais en vol de nEUROn vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année, d'abord en Italie puis en Suède.

La campagne d'essais de la DGA a permis de mesurer les signatures radar et infrarouge de nEUROn ainsi que de le confronter à différents capteurs opérationnels, en particulier des radars, terrestres ou aériens, et des autodirecteurs de missiles. Elle a fait intervenir l'expertise de plusieurs centres parmi lesquels DGA Essais en vol (Istres et Cazaux), DGA Maîtrise de l'information (Bruz) et DGA Techniques aéronautiques (Toulouse). De précieux enseignements ont été tirés sur la furtivité de ce type d'aéronef.

La DGA assure la maîtrise d'ouvrage d'ensemble du projet nEUROn, notifié en 2006. Il est le fruit d'une coopération européenne qui rassemble, outre la France avec Dassault Aviation comme maître d'œuvre, cinq pays partenaires et leurs industriels : l'Italie (Alenia Aermacchi), la Suède (Saab), l'Espagne (Airbus Defence & Space), la Grèce (HAI) et la Suisse (Ruag). Le premier vol de nEUROn a eu lieu à Istres le 1er décembre 2012.

Pour Dassault Aviation : *« dans une première phase, les essais ont eu pour but d'ouvrir le domaine de vol de l'appareil (y compris soute ouverte), de tester le capteur électro-optique et d'évaluer les performances de la liaison de données. Dans une seconde phase, la plupart des vols ont été dédiés à des confrontations de type signature/détection dans les domaines infrarouge et électromagnétique, face à des systèmes opérationnels. Ces confrontations, qui ont produit tous les résultats attendus, ont été réalisées sous l'égide de la Direction Générale de l'Armement. Le nEUROn, dans sa configuration intégralement furtive, était mis en œuvre par Dassault Aviation, à Istres. Les données et enseignements obtenus dans le domaine de la furtivité constitueront une référence pour les projets d'aéronefs à venir. »*

nEUROn marque un effort de recherche et technologie majeur du ministère de la Défense pour préparer l'avenir et maintenir des compétences industrielles essentielles. Il inaugure la prochaine génération d'aéronefs de combat, qu'ils soient pilotés ou non, avec l'ambition de préserver l'autonomie européenne dans ce domaine. L'expérience acquise par la France avec nEUROn est déjà mise à profit dans le cadre du projet franco-britannique de drone de combat futur (FCAS - Future Combat Air System), dont les études industrielles ont été lancées le 5 novembre 2014.